

Centre local de développement Minganie

1280, rue de la Digue, bureau 206

Havre-Saint-Pierre (Québec) G0G 1P0

Téléphone: (418) 538-3803

Télécopieur: (418) 538-3789

Courriel: info@cld.minganie.org



PLAN D'ACTION 2009

**PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE LE 18 JUIN 2009, À LA MRC DE MINGANIE
ET AU MINISTÈRE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, DE L'INNOVATION ET DE
L'EXPORTATION DU QUÉBEC (MDEIE)**

TABLE DES MATIÈRES

1. PRÉSENTATION DE L'ORGANISME	3
2. BREF PORTRAIT DU PROFIL SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LA MINGANIE.....	4
a. Population	4
b. Activité économique.....	5
c. Emploi.....	9
3. PRIORITÉS DES ACTIONS EN 2009.....	10

Tableau 1 Évolution de la population en Minganie, 1996 à 2006 (page 5)

Tableau 2 Prestataires de l'assurance-emploi en Minganie et sur la Côte-Nord, juillet 2008 et janvier 2009 (page 10)

1. Présentation de l'organisme

Le Centre local de développement Minganie est un organisme à but non lucratif qui exerce ses activités sur le territoire de la MRC de Minganie, qui compte huit municipalités et deux communautés autochtones¹.

Nous avons pour mission de favoriser et de soutenir l'émergence d'initiatives et la concrétisation de projets afin d'assurer le développement socio-économique et de l'emploi du territoire de la MRC de Minganie.

La vision de notre organisme est de conserver pour les générations à venir, la richesse, la qualité de vie et le tissu social du territoire desservi, grâce à une disponibilité et une diversité de services et des emplois.

Nous appuyons nos actions et nos décisions sur les valeurs de **respect, solidarité, équité, transparence et pérennité.**

Nos priorités stratégiques sont :

▮ Le développement local:

- Maintenir le rôle de soutenir et contribuer à la concrétisation de projets;
- Tirer profit des opportunités économiques du projet de la « Romaine »;
- Prévoir et contrer les menaces du projet de la « Romaine » et de l'après-projet;
- Contribuer au développement de la foresterie, de l'industrie des petits fruits, du tourisme en s'impliquant en amont.

¹ En ordre décroissant de population: Havre-Saint-Pierre, Réserve Innue de Natashquan, Longue-Pointe-de-Mingan, Réserve Innue de Mingan, Rivière-au-Tonnerre, Aguanish, L'Île-d'Anticosti, Natashquan, Rivière-Saint-Jean, Baie-Johan-Beetz.

- Le positionnement:
 - Assurer la cohésion entre les acteurs du développement économique et établir une collaboration continue avec la MRC de Minganie;
 - Assurer l'animation du milieu, former et informer les groupes;
 - Faire la promotion des succès, des aspirations, des enjeux.
- Le tissu social:
 - Poursuivre des actions afin de freiner l'exode et de favoriser le retour des jeunes dans la région;
 - Conduire le milieu des affaires à élaborer une stratégie de remplacement et de recrutement de la main-d'œuvre.
- La gouvernance:
 - Mettre en place des actions, reliées à notre modèle de gouvernance, qui permettront d'augmenter l'efficacité du travail du conseil d'administration et de la direction.

2. Bref portrait du profil socio-économique de la Minganie

a. Population

La Minganie est formée de municipalités francophones qui ont été fondées il y a environ 150 ans. Aujourd'hui, la région compte 6 370 personnes¹ et connaît un déclin démographique. Entre 2001 et 2008, malgré une augmentation de la population Innue, le solde migratoire interrégional de la Minganie se chiffrait à -472 personnes².

Actuellement, nos perspectives démographiques sont préoccupantes. L'Institut de la statistique du Québec prévoit que la Minganie perdra 16,8 % de sa population entre 2001 et 2026³. Même si ce chiffre ne tient pas compte de l'arrivée de nouvelles familles en lien avec le projet d'aménagement hydroélectrique sur la rivière Romaine par Hydro-Québec, la région devrait quand même perdre entre 7 et 11 % de sa population sur un horizon de 20 ans.

² Institut de la statistique du Québec, 2008

³ Institut de la statistique du Québec (variation 2026/2001)

Tableau 1				
Évolution de la population en Minganie, 1996 à 2006				
1996	2001	2006	Variation 2001/2006 (5 ans)	Variation 1996/2006 (10 ans)
6936 personnes	6714 personnes	6390 personnes	-324 personnes ou -4,8 %	-546 personnes ou -7,9 %

Source: Statistique Canada, Profil des communautés, 1996, 2001, 2006

b. Activité économique

Les ressources naturelles: le moteur de notre activité économique

Le moteur de l'activité économique de la Minganie repose sur deux industries reliées aux ressources naturelles: la mine QIT-Fer et Titane et la pêche commerciale. Bien que la foresterie ait fait quelques brèves percées dans le passé, il faudra l'arrivée d'Hydro-Québec pour la voir renaître.

Toute l'effervescence économique de la Minganie est intimement liée à l'exploitation des ressources naturelles. Grâce à leur présence, d'autres secteurs de l'économie existent aujourd'hui et apportent leurs retombées. On pense aux secteurs publics (le centre de santé et de services sociaux, la commission scolaire) et parapublics, aux services gouvernementaux et à toute l'activité touristique. On compte aussi le commerce de gros et de détails, la construction, les services, la finance et la fabrication. S'ajoutent enfin les nombreux organismes à but non lucratif qui supportent la majeure partie des activités culturelles, communautaires et de loisirs de nos milieux.

Le secteur minier

Rio Tinto – Fer et Titane, division de Havre-Saint-Pierre, s’est installé en Minganie en 1950. Aujourd’hui, une très grande partie de l’économie de la région en découle. Près de 300 personnes assurent les activités du groupe minier anglo-australien à Havre-Saint-Pierre et environ 1700 personnes travaillent à l’usine de Sorel. À cause de la conjoncture économique, QIT souffre de la baisse de la demande pour la fonte, l’acier et les poudres métalliques. Dernièrement, la compagnie a annoncé qu’elle arrêtera ses activités de production de minerai pour une période de huit semaines à compter du 12 juillet 2009. La presque totalité des employés sont touchés par cette fermeture. Parallèlement, un programme de compensation de départs à la retraite a été mis en place et plus de trente travailleurs de Havre-Saint-Pierre prendront leur retraite à compter du 1^{er} juillet 2009. Cette mesure permettra aux plus jeunes employés de demeurer à l’emploi du géant minier et d’assurer la relève.

De la prospection est actuellement en cours en Minganie, entre autres, pour le développement de gisements d’uranium. Le développement de cette industrie est controversée au Québec dû principalement aux effets nocifs que l’exploitation de tels gisements pourraient avoir sur la santé des gens vivant à proximité.

La pêche commerciale

La pêche rythme la saison estivale depuis la fondation des villages de la Minganie. En 2009, le TAC (total autorisé de capture) du Crabe des neiges⁴, l’espèce la plus lucrative, est établi à 4607 tonnes, soit une augmentation de 15 % par rapport à l’an dernier. Bien qu’elle apporte des retombées économiques non négligeables, la crainte s’est installée dans le secteur des pêches. Cette industrie, tournée vers les marchés internationaux, connaît elle aussi son lot de soucis.

Le tourisme

La Minganie compte trois produits d’appel touristique: la Réserve de parc national du Canada de l’Archipel-de-Mingan, Natashquan, le célèbre village de Gilles Vigneault, et l’île d’Anticosti, paradis des chasseurs et des pêcheurs sportifs. Dans les années à venir, la Minganie compte ajouter les aménagements hydroélectriques d’Hydro-Québec à ses produits d’appel.

⁴ Avis aux pêcheurs, Plan de gestion du Crabe des neiges 2009 final pour la zone 16

Bien qu'environ 30 000 fréquentations soient comptabilisées chaque année dans les îles de l'Archipel-de-Mingan et que le tiers d'entre elles soient faites par des résidents, l'industrie touristique constate depuis quelques années une baisse de fréquentation en Minganie.

Plusieurs projets majeurs se développent en tourisme. Que nous pensions au développement pour l'accueil de croisières internationales, au projet de Village-relais et Village-vacance à Rivière-au-Tonnerre, au projet de la coopérative *La Coste, agence de forfaitisation* pour les territoires de la Minganie et de la Basse-Côte-Nord, au projet *Carrefour mer, terre et culture* de Longue-Pointe de Mingan et la réfection des phares de l'île aux Perroquets et de la Petite île au Marteau pour ne nommer que ceux-là. La réalisation de ces différents projets permettra d'atteindre une nouvelle clientèle, internationale, qui jusqu'ici ne connaissait pas notre région.

La foresterie

Bien que 190 000 m³ de bois soient coupés annuellement sur l'île d'Anticosti et que la capacité forestière annuelle sur la côte soit évaluée à environ 350 000 m³, ce n'est que le projet d'Hydro-Québec qui relancera les activités de la scierie de Rivière-Saint-Jean, fermée depuis plus de cinq ans. Produits forestiers Innus, le nouvel acquéreur de la scierie, prévoit acheter à Hydro-Québec le bois marchand du plan de déboisement des futurs réservoirs. Les 750 000 m³ de bois à être vendus constituent une opportunité d'affaires pour le développement de cette industrie sur notre territoire.

De plus, le comité *Foresterie*, impliquant différents acteurs du développement économique, a vu le jour il y a plus d'un an afin d'amener le milieu vers un développement durable dans ce secteur.

Les petits fruits

Culturellement, les petits fruits ont toujours fait partie des traditions culinaires locales. Les espèces abondent, et encore une fois notre développement économique passe par l'exploitation des ressources naturelles. Le démarrage de la première bleuetière de la Minganie à Longue-Pointe-de-Mingan et la transformation en produits du terroir de la chicoutai (ronce petit-mûrier) par la Maison de la Chicoutai à Rivière-au-Tonnerre et au Marché Natashquan, forment nos principales activités économiques dans ce domaine.

Depuis quelques années, les possibilités de développement se sont accrues dans ce secteur. Une recherche appliquée et une expérimentation terrain sont d'ailleurs en cours pour évaluer le potentiel d'exploitation de ces bioressources. La valorisation de la main-d'œuvre saisonnière de la Côte-Nord sera d'ailleurs réalisée dans le courant de l'été afin d'optimiser le développement de cette industrie.

Les énergies renouvelables

La Minganie compte plusieurs rivières ayant un potentiel de développement hydro-électrique fort intéressant. Hydro-Québec, après plusieurs années d'études, a obtenu les autorisations du Complexe de la Romaine. Les travaux ayant débuté le 11 mai 2009 s'échelonnent sur douze ans soit jusqu'en 2020. En période de pointe (année 2014), la société d'état prévoit un nombre de travailleurs pouvant atteindre 2 384. Les retombées économiques régionales sont estimées à 1,3 Milliards de dollars.

Le projet d'aménagement hydroélectrique sur la rivière Sheldrake est en analyse par le BAPE. Bien que le promoteur principal, Axor prévoit plus de 30 emplois sur une période de 2 ans, à compter de janvier 2010 et des retombées économiques régionales de 47 Millions de dollars, ce projet n'a pas encore fait l'objet d'une acceptation gouvernementale.

Le développement de parcs éoliens est également envisagé à certains endroits sur le territoire. Plusieurs territoires semblent propices pour ce type de développement.

À Aguanish, une coopérative en énergie renouvelable a vu le jour suite à des travaux dans le cadre d'un projet de développement d'énergie éolienne. Les administrateurs de cette coopérative ont décidé d'ouvrir leurs horizons et une étude a permis de leur faire connaître l'ensemble des possibilités de développement en énergies

renouvelables.

Enfin, le projet de la Romaine semble générer un potentiel intéressant de biomasse forestière. Actuellement, ce domaine est en voie de se développer au Québec et le gouvernement procède à des appels d'offre dans certaines régions. Les membres du comité *Foresterie* prévoient faire appel à des experts afin d'effectuer une étude sur le potentiel de la Minganie.

c. Emploi

En 2006, le revenu d'emploi moyen des travailleurs de la Minganie de 25 à 64 ans était estimé à 37 713 \$⁵.

Dans cette région ressource, le travail se traduit souvent par du travail saisonnier. En Minganie, en juillet 2008, le nombre de prestataires de l'assurance-emploi était de 934 personnes contrairement à 1372 en janvier 2009.

Tableau 2		
Prestataires de l'assurance-emploi en Minganie et sur la Côte-Nord, juillet 2008 et janvier 2009		
Municipalité, réserve et région administrative	Juillet 2008	Janvier 2009
Région Côte-Nord	7837	11325
Rivière-au-Tonnerre	64	107
Rivière-Saint-Jean	70	115
Longue-Pointe-de-Mingan et Mingan (réserve)	143	212
Havre-Saint-Pierre	377	542
Baie-Johan-Beetz	11	25
Aguanish	53	75
Natashquan et Natashquan (réserve)	190	218
Île-d'Anticosti	26	78

Source : Service Canada, Direction de l'analyse du marché du travail, Sept-Îles

⁵ Institut de la statistique du Québec

3. Priorités des actions en 2009

Enjeux no 1 - Le développement local:

Priorité 1.1 : Maintenir le rôle de soutenir et contribuer à la concrétisation de projets

- Maintenir un standard de qualité professionnelle dans le traitement des dossiers, dans les interventions et en animation du milieu;
- Poursuivre la réorganisation de la structure organisationnelle au sein de l'équipe de travail;
- Soutenir les entrepreneurs actuels et futurs pour favoriser la concrétisation et le développement de leur projet;
- Offrir des formations appropriées permettant aux entreprises privées et collectives d'être davantage performantes;
- Offrir un soutien individuel sous forme de coaching aux futurs entrepreneurs dans l'élaboration de leur projet d'affaires et aux entrepreneurs en démarrage afin de favoriser un plus grand taux de survie;
- Agrandir le coffre à outils de financement disponible par deux nouveaux programmes;
- Susciter l'intérêt de l'entrepreneuriat chez les jeunes;
- Finaliser la réalisation du Plan d'action local pour l'économie et l'emploi.

Priorité 1.2 : Tirer profit des opportunités économiques du projet de la « Romaine »

- Être membre actif du comité exécutif des retombées économiques et faire le lien avec les entrepreneurs locaux;
- Être membre actif du comité élargi des retombées économiques et favoriser la diffusion d'information et la communication avec le milieu;
- Assister le directeur exécutif *Comax* dans son travail;
- Soutenir les entrepreneurs actuels et futurs pour favoriser le développement de leur entreprise en lien avec les retombées prévues.

Priorité 1.3 : Prévoir et contrer les menaces du projet de la « Romaine » et de l'après- projet

- Favoriser la diversification de l'économie de la Minganie par l'implication dans divers projets en amont de leur réalisation;
- Être membre actif du comité de soutien *Escale* pour la réalisation d'une

planification stratégique du territoire de la MRC de Minganie.

Priorité 1.4 : Contribuer au développement de la foresterie, de l'industrie des petits fruits, du tourisme en s'impliquant en amont.

- Être membre actif du comité *Foresterie* et favoriser la réalisation de divers travaux permettant une meilleure connaissance de ce secteur de notre économie afin que le milieu soit en mesure de prendre des décisions éclairées quant à l'avenir de la foresterie en Minganie et susciter le développement;
- Participer à la réalisation d'une étude en Recherche appliquée et expérimentation terrain pour évaluer le potentiel d'exploitation des bioressources et de valorisation de la main-d'œuvre saisonnière de la Côte-Nord;
- Participer à la réalisation des objectifs liés au développement du créneau « croisières internationales » afin d'accueillir dès 2009 cette nouvelle clientèle;
- Être responsable de la coordination du Comité Visibilité/Promotion touristique et assurer la concertation des acteurs impliqués pour la réalisation des activités incluses au Plan d'action.

Enjeux no 2 - Le positionnement:

Priorité 2.1 : Assurer la cohésion entre les acteurs du développement économique et établir une collaboration continue avec la MRC de Minganie

- Participer et / ou organiser différentes activités permettant la création de liens entre les acteurs de développement économique et par ce fait, favoriser la cohésion et la participation au développement de divers projets;
- Assister aux rencontres mensuelles publiques de la MRC de Minganie et favoriser la réalisation de projets en commun.

Priorité 2.2 : Assurer l'animation du milieu, former et informer les groupes;

- Dans le cadre de la *Politique de la ruralité de la MRC de Minganie*, assurer l'animation dans les différentes communautés dans le but de réaliser et mettre en œuvre les plans d'actions par et pour les collectivités;
- Être catalyseur et diffuseur de l'information pertinente à la réalisation de la mission.

Priorité 2.3- Faire la promotion des succès, des aspirations, des enjeux.

- Diffuser, par différentes voies de communication, les informations reliées à cette priorité (communiqués, entrevues, chroniques, site web,...)

Enjeux no 3 - Le tissu social:

Priorité 3.1 : Poursuivre des actions afin de freiner l'exode et de favoriser le retour des jeunes dans la région

- Planifier, coordonner et réaliser les activités prévues au plan d'action du *Comité exode Minganie* en conformité avec l'entente de Place aux jeunes du Québec;
- Participer à la réalisation des objectifs de l'entente 3R régionale.

Priorité 3.2- Conduire le milieu des affaires à élaborer une stratégie de remplacement et de recrutement de la main-d'œuvre

- En collaboration avec les autres acteurs de développement socio-économique, faire l'évaluation des besoins du milieu.

Enjeux no 4 - La gouvernance:

Priorité 4.1 - Mettre en place des actions, reliées à notre modèle de gouvernance, qui permettront d'augmenter l'efficacité du travail du conseil d'administration et de la direction.

- Poursuivre la mise en place des politiques de gouvernance et leur mise en application;
- Offrir une formation sur les rôles et les responsabilités d'un conseil d'administration pour les nouveaux administrateurs;
- Travailler en collaboration avec la MRC de Minganie afin d'assurer l'application de l'entente entre MRC et MDEIE, le respect des attentes signifiées et le financement adéquat du Centre local de développement Minganie.